



ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 mars 2021
ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR AUX MEMBRES





Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Patinage Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Patinage Canada (l'« Organisation ») au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2021;
- l'état de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes jointes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 20 mai 2021



**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 mars 2021
ET RAPPORT DE L'AUDITEUR AUX MEMBRES**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 à 3
État de la situation financière	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes jointes aux états financiers	8 à 12



Patinage Canada
 État de la situation financière
 Au 31 mars 2021

			2021	2020
			\$	\$
ACTIFS				
Actifs à court terme				
Encaisse			2,112,134	2,020,867
Comptes débiteurs	Note 13		963,997	3,267,620
Revenus de contrats non facturés			-	240,000
Charges payées d'avance			290,630	366,643
Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada	Note 3		99,763	149,203
			<u>3,466,524</u>	<u>6,044,333</u>
Placements	Note 4		28,691,824	23,541,971
Collections	Note 5		1,223,050	1,223,050
Immobilisations	Note 6		312,758	478,063
			<u>33,694,156</u>	<u>31,287,417</u>
PASSIFS ET ACTIFS NETS				
Passifs à court terme				
Comptes créditeurs et passifs courus	Note 7		727,038	5,217,618
Revenu reporté			1,721,309	1,930,491
Fonds en fiducie des patineurs de Patinage Canada	Note 3		99,763	149,203
			<u>2,548,110</u>	<u>7,297,312</u>
Actifs nets				
Non affecté			30,851,356	23,695,415
Affecté d'origine externe			115,829	115,829
Fonds de dotation			178,861	178,861
			<u>31,146,046</u>	<u>23,990,105</u>
			<u>33,694,156</u>	<u>31,287,417</u>
Engagements	Note 11			

Patinage Canada

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	Solde – À l'ouverture de l'exercice \$	Revenus nets pour l'exercice \$	Solde – À la clôture de l'exercice \$
Non affecté	23,695,415	7,155,941	30,851,356
Affecté d'origine externe	115,829	-	115,829
Fonds de dotation	178,861	-	178,861
	23,990,105	7,155,941	31,146,046

Patinage Canada
 État des résultats
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Frais d'adhésion	4,017,319	8,029,882
Frais des épreuves	401,808	1,125,804
Événements	72,841	3,795,341
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP	1,889,379	2,618,741
Marchandisation	29,453	121,794
Subventions gouvernementales et autres (note 9,13)	5,417,298	3,116,460
Commandites (note 10)	(236,156)	1,168,401
Revenus de placement (note 4)	5,368,286	(782,700)
Sport sécuritaire	267,729	568,983
Contributions (note 5)	-	213,750
Autres	201,885	728,782
	17,429,841	20,705,238
Dépenses		
Paiements aux sections	2,386,463	4,213,683
Subventions aux athlètes	555,286	759,427
Événements	78,138	3,638,456
Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP	(8,607)	3,653,870
Honoraires des agents et publicité	97,222	202,760
Frais d'investissement et frais bancaires	239,588	226,981
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	4,218,407	4,578,593
Honoraires professionnels et services contractuels	1,251,171	1,147,050
Installations	614,261	749,374
Frais de déplacement et d'hébergement	283,957	2,387,502
Technologie et abonnements	205,828	204,024
Frais de bureau	38,518	68,188
Général	148,361	165,304
Amortissement	165,305	167,354
	10,273,900	22,162,566
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	7,155,941	(1,457,328)

Patinage Canada
 Etat des flux de trésorerie
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie fourni par (utilisé dans)		
Activités de fonctionnement		
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	7,155,941	(1,457,328)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	165,305	167,354
Contributions	-	(213,750)
Évolution de la juste valeur des placements	(4,914,116)	1,265,024
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement*	(2,080,126)	4,353,159
	327,004	4,114,459
Activités d'investissement		
Achat de placements	(235,737)	(3,270,439)
Achat d'immobilisations	-	(31,852)
	(235,737)	(3,302,291)
Évolution nette de la trésorerie pour l'exercice	91,267	812,168
Trésorerie – À l'ouverture de l'exercice	2,020,867	1,208,699
Trésorerie – À la clôture de l'exercice	2,112,134	2,020,867
* Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2021	2020
Variation des comptes débiteurs	2,303,623	(2,042,231)
Variation des revenus de contrats non facturés	240,000	240,119
Variation des charges payées d'avance	76,013	490,707
Variation des comptes créditeurs et passifs courus	(4,490,580)	4,067,659
Variation des revenus reportés	(209,182)	1,596,905
	(2,080,126)	4,353,159

Les notes jointes aux états financiers en font partie intégrante.

PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

1 But de l'organisation

Patinage Canada (« l'Organisation ») constitue l'organisme dirigeant national du patinage et a pour objectif de développer, de réglementer et de promouvoir le patinage au Canada. Aux fins de la gestion et du contrôle, Patinage Canada se divise en 10 régions, appelées sections. Les clubs de patinage sanctionnés, les écoles de patinage et les entraîneurs professionnels certifiés sont membres de Patinage Canada.

Toutes les sections sont des organisations autonomes, constituées distinctement en sociétés.

L'Organisation est constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Organisation est une association canadienne enregistrée de sport amateur (ACESA) aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu. À titre d'ACESA, l'Organisation est autorisée à délivrer des reçus de dons.

2 Principales méthodes comptables

Méthode de présentation

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes de comptabilité canadiennes régissant les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les sommes déclarées d'actifs et de passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les sommes déclarées de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Placements

Les placements sont calculés à leur juste valeur en fonction des cours du marché. L'évolution de la juste valeur est incluse dans les revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice.

Collections

Les collections sont comptabilisées au coût, soit le prix d'achat des objets acquis ou la juste valeur des objets reçus. La collection ne constitue pas un bien amortissable. La collection est composée d'œuvres d'art et d'autres biens similaires qui ont une importance historique pour le patinage artistique au Canada. La collection est conservée à des fins d'exposition et d'éducation.

Lorsqu'un objet est acheté pour les collections et que le prix d'achat est nettement inférieur à la juste valeur, la différence entre la contrepartie payée et la juste valeur est comptabilisée comme une contribution.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût, et ensuite amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile, de la façon qui suit :

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Matériel de compétition	5 ans
Système de bases de données	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Dépréciation

À la fin de chaque période de déclaration, l'Organisation évalue s'il y a des indications qu'un actif financier comptabilisé au coût amorti risque d'être déprécié. S'il y a présence d'indicateurs de dépréciation, et que l'organisation détermine qu'il y a une détérioration importante quant au montant ou à l'échéance prévue des flux de trésorerie futurs, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur des flux de trésorerie prévus qui devraient être générés en conservant l'actif, actualisée au moyen du taux d'intérêt du marché en vigueur, et la somme qui pourrait être obtenue en vendant l'actif à la date de l'état de la situation financière.

Comptabilité des fonds

Les ressources sont classées à des fins de comptabilité et de déclaration selon l'activité précisée.

Affecté d'origine externe – Elvis Stojko

Le Fonds Elvis Stojko déclare les activités dans le but de décerner des prix à certains patineurs qui font montre de talent et ont la capacité d'élargir les horizons du sport du patinage artistique.

Fonds de dotation

À titre de fonds de dotation, seuls les intérêts sur le capital peuvent être distribués et le capital doit être conservé.

Le Fonds G. Esdaile déclare les activités associées à l'octroi de prix annuels à certains patineurs choisis des clubs de patinage de la région Ottawa-Gatineau qui ont patiné lors des championnats canadiens précédents ou de championnats nationaux juniors dans les catégories Novice ou Junior.

Le Fonds de la succession de Paul Giesinger déclare les activités associées à la remise d'un prix annuel au Championnat des femmes de niveau novice et au Championnat des hommes de niveau novice aux Championnats nationaux de patinage artistique du Canada.

Constataion des revenus

Les contributions affectées d'origine externe constituent des revenus pour le fonds affecté d'origine externe adéquat au cours de l'exercice pendant lequel elles sont reçues. S'il n'y a pas de fonds affectés d'origine externe désignée, les contributions affectées d'origine externe sont reportées et comptabilisées comme revenu pour la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont imputées.

Les contributions au titre des dotations sont comptabilisées comme revenu dans le Fonds de dotation à leur réception.

Les frais d'adhésion et les frais des épreuves sont comptabilisés à la réception des demandes.

Le revenu au titre du parrainage est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord connexe.

Le revenu au titre des événements est comptabilisé au cours de l'exercice où survient l'événement et que les livrables s'y rattachant sont terminés.

Les revenus au titre des subventions gouvernementales et autres sont comptabilisés sous réserve de l'achèvement des livrables, comme il est précisé dans les accords contractuels.

Les biens et services contribués sont inscrits à la juste valeur en vigueur au moment de la réception si la valeur peut raisonnablement être estimée et que les biens et services en cause auraient autrement été achetés. Ces états financiers ne tiennent pas compte de la valeur associée aux nombreuses heures contribuées par les bénévoles pour aider l'Organisation à fournir ses services.

Le revenu des placements réalisé sur des sommes affectées d'origine externe est comptabilisé comme un revenu du fonds affecté d'origine externe selon les modalités de la contribution affectée.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les autres actifs et passifs en argent sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments figurant dans l'état des résultats de l'exercice à l'étude sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes associés à la conversion des devises sont inclus dans l'état des résultats.

3 Fonds en fiducie de Patinage Canada

L'Organisation administre des fonds en fiducie au nom de certains patineurs qui ont obtenu de l'argent de contrats de commandite, d'endossement de matériel, de publicité, de participation à des compétitions et d'autres activités. Aucuns frais d'administration n'ont été imputés pour ce service. Ces fonds sont enregistrés en tant que fonds en fiducie et passifs de fiducie, étant donné que l'Organisation n'a pas droit de propriété à l'égard de ces actifs, mais est uniquement chargée de les administrer au nom des patineurs.

4 Placements

	2021	2020
Revenu fixe	\$ 11,507,506	\$ 9,987,104
Actions	17,184,318	13,554,867
	\$ 28,691,824	\$ 23,541,971

Les portefeuilles des placements sont gérés conformément aux énoncés écrits de politique de placement.

Les placements à revenus fixes sont composés d'obligations du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux, et de sociétés notées « BBB » ou plus, et des certificats de placement garantis. Les obligations portent intérêt à des taux fixes allant de 1,25 % à 6,35 % (2020 – 1,97 % à 6,35 %) et sont assorties d'échéances allant de 2022 à 2050 (2020 – 2020 à 2045).

Les actions sont surtout des titres de grande capitalisation de l'ensemble des secteurs de l'industrie et des marchés comme le Canada (71 %, 2020 – 74 %), les États-Unis (16 %, 2020 – 13 %), et à l'échelle internationale (13 %, 2020 – 13 %).

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2021	2020
Intérêt et dividendes	\$ 454,169	\$ 482,324
Évolution de la juste valeur des placements	4,914,116	(1,265,024)
	\$ 5,368,286	\$ (782,700)

5 Collections

Au cours de l'exercice, aucun ajout n'a été fait à la collection.

	2021	2020
Œuvres d'art et autres actifs similaires	\$ 1,223,050	\$ 1,223,050

6 Immobilisations

			2021	2020
	Coût	Amortissement	Net	Net
Matériel informatique et logiciels	\$ 119,146	\$ 92,857	\$ 26,289	\$ 66,929
Matériel de compétition	216,100	128,074	88,026	130,402
Système de bases de données	466,925	302,095	164,830	214,418
Matériel de bureau	16,796	14,520	2,276	28,710
Améliorations locatives	62,674	31,337	31,337	37,604
	\$ 881,642	\$ 568,884	\$ 312,758	\$ 478,063

Le coût et l'amortissement cumulé pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 s'élevaient à 1 027 701 \$ et à 549 638 \$, respectivement.

7 Remises gouvernementales

Des remises gouvernementales de zéro (2020 – 0 \$) sont comprises dans les comptes créditeurs et les passifs courus.

8 Dette bancaire

L'Organisation bénéficie d'un emprunt d'exploitation de 4 000 000 \$ à intérêt variable correspondant au taux préférentiel + 0,5 %. Les placements servent de garantie pour cette facilité et un solde d'au moins 8 000 000 \$ doit être maintenu. Au 31 mars 2021, la ligne de crédit n'a pas été utilisée (non utilisée au 31 mars 2020)

9 Aide gouvernementale

Les agences subventionnaires ont la capacité d'exiger le remboursement de toute portion des contributions si l'Organisation ne dépense pas tous les fonds avancés ou si des dépenses sont refusées. L'Organisation est tenue de satisfaire certains jalons de rendement professionnel, comme il est stipulé dans les accords. Aucune agence subventionnaire n'a exigé de remboursement.

10 Biens et services contribués

Au cours de l'exercice, l'Organisation a reçu des biens et services contribués dont la juste valeur du marché s'établit à zéro (2020 – 170 397 \$). Ces biens et services contribués découlent surtout de la commandite d'une vaste gamme d'activités associées aux compétitions de l'organisation et sont inclus dans l'état des résultats. Les biens et services contribués sont inclus dans la ligne des commandites de l'état des résultats.

11 Engagements

L'Organisation s'est engagée en vertu de baux à effectuer les paiements de la façon qui suit.

Pour l'exercice se term 31 mars 2022	\$	493,582
2023		510,602
2024		510,602
2025		510,602
2026		510,602

Le bureau d'Ottawa sous-louera 2 900 pieds carrés à une tierce partie, à compter du 1^{er} août 2017 jusqu'au 31 juillet 2022.

12 Instruments financiers

L'Organisation est exposée à divers risques par l'entremise de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition aux risques et de la concentration de ces derniers. L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer les risques auxquels elle s'expose.

Risque d'investissement

Les placements dans des instruments financiers exposent l'Organisation à des risques d'investissement. Le risque de taux d'intérêt est le risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. Il existe également le risque découlant d'un manquement d'une partie, relativement à un instrument financier, à s'acquitter d'une obligation à son échéance. Le risque du marché est le risque lié à la valeur d'un instrument financier en raison des fluctuations des cours du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à l'investissement lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs pertinents à tous les investissements sur le marché.

Concentration de risque

La concentration de risque existe lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques et politiques ainsi qu'à d'autres conditions similaires. Les investissements de l'Organisation sont détaillés à la note 4.

Risque de change

L'Organisation est exposée au risque de change, car la valeur des instruments financiers libellés en dollars américains fluctuera en raison des variations du taux de change. L'encaisse comprend 41 013 \$ (1 068 965 \$ en 2020) libellés en dollars américains. Les placements comprennent 5 002 246 \$ (3 074 650 \$ en 2020) libellés en dollars américains.

PATINAGE CANADA

Notes jointes aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

13 Incidence de la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion du coronavirus (COVID-19) était une pandémie. Les gouvernements et les autorités locales de la santé publique ont mis en œuvre des fermetures et des mesures d'urgence pour lutter contre la pandémie mondiale.

L'effet à long terme de l'écllosion sur l'Organisation demeure incertain. La direction surveille de près la situation économique et toute incidence possible sur les activités de l'Organisation. Nous ne connaissons pas pour le moment la durée et l'ampleur finales de l'incidence de la COVID-19 sur les activités et la situation financière de l'Organisation. L'incidence pourrait comprendre une baisse des flux de trésorerie futurs, des changements à la valeur des actifs et des passifs et une augmentation des emprunts pour soutenir les activités. Toutefois, la direction estime que l'incidence de la COVID-19 sera temporaire et, par conséquent, bien qu'elle puisse avoir un effet négatif sur l'Organisation pendant la pandémie, les perspectives à long terme pour l'Organisation n'ont pas changé.

Les estimations et les jugements suivants relatifs à la pandémie ont été faits par la direction dans la préparation des présents états financiers.

Aide gouvernementale

Au cours de l'année, la direction a demandé de l'aide dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) établie par le gouvernement du Canada pour soutenir les entreprises pendant la pandémie de COVID-19. Les contributions comptabilisées dans le cadre de la SSUC s'élèvent à 1 605 673 \$, dont 330 531 \$ sont toujours impayés à la fin de l'exercice.

Sport Canada a fourni une enveloppe de financement unique pour aider les organismes nationaux de sport à traverser la pandémie. Les contributions comptabilisées s'élèvent à 631 500 \$, dont aucune ne reste impayée à la fin de l'exercice.

Risque de liquidité

En raison de la pandémie de COVID-19, le risque de liquidité de l'Organisation est touché par plusieurs facteurs, dont la perte de revenus. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir sa liquidité. Afin d'économiser de l'argent pour financer ses activités courantes, l'Organisation a pris diverses mesures, dont la mise à pied temporaire et permanente d'employés, la réduction des dépenses discrétionnaires non essentielles et la présentation d'une demande de SSUC du gouvernement fédéral, le cas échéant. Les prévisions financières de l'Organisation, en fonction de divers scénarios, y compris celui de l'incidence potentielle de la COVID-19, démontrent que l'Organisation estime disposer de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de ses obligations au cours du prochain exercice et au-delà.

Risque de crédit

Avec la pandémie de COVID-19, le risque de crédit a augmenté en raison de l'incertitude entourant la possibilité de recouvrement des comptes débiteurs des entreprises et des particuliers causée par le ralentissement économique. Les retards dans les montants que les clients doivent à l'Organisation pourraient avoir une incidence négative sur ses flux de trésorerie. La direction atténue ce risque en surveillant de près ces créances et les provisions courues pour recouvrement, le cas échéant.